

## **6e rencontre territoriale PIVER – Atouts et Défis de la région Hauts-de-France**

**Le 20/09/2018 à 9:00. à Lille et Amiens**

### **Verbatim de l'intervention de Mme Isabelle Pantèbre, Secrétaire Générale aux Affaires Régionales adjointe en charge des politiques publiques**

*Seul le prononcé fait foi*

M le directeur régional de l'INSEE,

Mesdames et messieurs,

Je suis particulièrement heureuse de me trouver devant vous pour conclure cette matinée de travail qui a été particulièrement riche à travers la présentation de trois études portant sur trois aspects territoriaux différents, une étude du CGET sur les métropoles, un portrait des Hauts-de-France réalisé par l'INSEE et un aspect beaucoup plus matriciel à travers la présentation du STRADDET par le conseil régional. Il me paraît important de resituer l'enjeu des études et de la donnée statistique dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques.

Tout d'abord je me félicite que, dans la région des Hauts-de -France, nous puissions disposer d'un dispositif comme PIVER qui permet de mutualiser l'ensemble des connaissances produites à l'échelle de la région. Nous avons évoqué ce matin les forces et les faiblesses de notre région, le dispositif PIVER me paraît être est un atout majeur pour notre territoire. Premièrement, parce que c'est le seul dispositif régional de ce type qui existe en France. Ensuite, parce que l'on s'aperçoit qu'aujourd'hui la mise en œuvre des politiques publiques est de plus en plus interministérielle, de plus en plus interinstitutionnelles, quels que soient

les frontières de compétence entre l'État, la Région, les Départements et les Métropoles et que de ce fait, la prise de décision publique est de plus en plus complexe .

Dans ce contexte, on ne peut plus aujourd'hui faire l'économie d'avoir une mutualisation des moyens d'études ainsi que de l'animation d'un dispositif comme celui mis en œuvre dans les Hauts-de-France et nous aurions, du côté des services de l'État en région, intérêt à regarder comment nous pourrions faire la promotion au niveau national de ce dispositif unique.

Si j'évoque ce point, c'est qu'il ne faut pas perdre de vue que les études et la donnée statistique ont une double finalité : réaliser une description aussi exacte que possible de la réalité économique, environnementale et sociale afin d'éclairer la décision publique.

Aujourd'hui, au niveau des politiques publiques relevant de la compétence de l'État, nous ne sommes plus sur une application linéaire de politiques impulsées au niveau national. Ainsi, sur un certain nombre de thématiques nous avons décidé d'impulser des actions spécifiques et territorialisées.

Par exemple, sur la question de l'emploi, compte tenu des déficits de qualifications et des pénuries de main d'œuvre, nous avons décidé en avril dernier, conjointement avec le conseil régional, de lancer une mission pilotée par Philippe Lamblain, ancien DRH de Lesaffre, l'idée étant de pouvoir, bassin d'emploi par bassin d'emploi, faire une mise en relation entre le système de formation initiale, les entreprises et les demandeurs d'emploi avec l'aide de Pôle Emploi et de Proch'Emploi, les deux dispositifs étant déployés sur la région.

De la même manière, au-delà de démarches plus anciennes telles que les Contrats de Plan État-Région, nous avons fait le choix, en partenariat avec certaines collectivités locales, de développer des contrats territoriaux. Nous avons à ce jour un contrat territorial dans le Calaisis avec des aspects d'aménagement du territoire mais aussi un volet culturel au travers de projets comme le Dragon de Calais. Nous avons la même approche sur le département de la Somme avec le contrat territorial de l'Amiénois et nous sommes en train de co-construire

avec les différents acteurs locaux une démarche identique sur un territoire à cheval sur deux départements à travers le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache.

Il est aujourd'hui fondamental de disposer d'une analyse statistique éclairée afin de pouvoir territorialiser un certain nombre de politiques publiques.

Rebondissant sur le constat fait lors de la première présentation d'une métropole lilloise qualifiée d' « auto-centrée », je pense qu'il ne faut justement pas nous auto-centrer sur le territoire des Hauts-de-France. Un certain nombre d'enjeux s'imposent à nous pour des raisons géographiques et autour de questions de frontières, aussi bien à l'intérieur du territoire français qu'avec nos voisins européens immédiats que sont la Belgique et le Royaume-Uni.

Il nous faut retravailler les partenariats possibles avec deux grandes régions limitrophes que sont le Grand-Est et l'Île-de-France, en tenant compte notamment du phénomène d'attractivité propre à cette région. On avait coutume il y a quelques décennies de résumer ces constats par le titre de l'ouvrage « *Paris et le désert français* ». Nous avons évidemment progressé sur cette problématique, mais on ne peut nier l'attractivité d'une ville-monde comme Paris et s'interroger sur les conséquences qu'auront sur notre territoire des projets comme celui du Grand Paris.

De la même manière, on a coutume de dire que la région Hauts-de-France est au centre de l'Europe, il nous faut donc intégrer dans nos réflexions et ceci quelle que soit la thématique, la question de notre relation avec les pays du Benelux et notamment avec la Belgique.

Je rappelle que lorsque l'on est au bout du territoire de la Métropole Européenne de Lille, on est déjà en Belgique. Il faudra aussi intégrer dans nos réflexions le partenariat franco-britannique et ce quel que soit le cadre du Brexit. S'il est évident que la manière dont le

Royaume-Uni sortira de l'Union Européenne aura un impact immédiat dans notre région, il aura aussi des impacts différés et donc des chantiers qui s'ouvriront à nous.

Si je prends le soin d'insister sur ces points, c'est que je suis intimement convaincue qu'un dispositif comme PIVER peut être pleinement mobilisé sur ces questions et je ne peux que vous inciter, en fonction des compétences qui sont les vôtres, à engager cette réflexion et nous reviendrons vers vous, en partenariat avec l'INSEE et le conseil régional, pour voir de quelle manière vous pourrez sur vos territoires être les vecteurs d'une aide à la décision éclairée.

Je vous remercie pour votre invitation, pour la qualité des études présentés et celle de vos échanges et je vous souhaite, au-delà de cette matinée une bonne continuation dans les travaux qui sont les vôtres.

Isabelle Pantèbre